

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT AVIT SENIEUR

Vendredi 9 Mars 2018

La séance débute à 21h00

L'an deux mille dix-huit, le 9 Mars à 21h00, le conseil municipal de la commune de St Avit Sénieur, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de St Avit Sénieur, sous la présidence de Mr Alain Delayre, Maire.

Présents : Madame Clain Karine.

Messieurs : Ansart Pascal, Malet Philippe, Viéro Eric.

Absents : Madame Descotte Anouk qui a donné procuration à Mr Malet Philippe.

Monsieur Magne Antony qui a donné procuration à Mme Clain Karine.

Monsieur Bousquet Philippe.

Le quorum étant atteint, Monsieur le maire ouvre la séance.

Mr Malet Philippe est désigné secrétaire de séance.

Mr le maire demande l'approbation du compte rendu de la séance du conseil municipal du 2 février 2018. Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Ordre du jour :

### DELIBERATIONS

- 1) Rémunération FEYFANT.
- 2) Retour à la semaine de 4 jours pour les écoles en 2018/2019.
- 3) Location logement école.

## Rémunération entreprise Feyfant pour l'entretien du bourg

Après que plusieurs membres du conseil (Mesdames Clain et Descotte et Messieurs Delayre et Magne) aient rencontré Monsieur Feyfant, celui-ci indique qu'il souhaite conserver le contrat pour l'entretien du bourg et de ses abords. Il lui est demandé de passer au moins deux fois par semaine pour maintenir un état d'entretien et de propreté corrects. Il est décidé de doubler la période de rémunération à 1000€, soit du 1er Avril au 30 Septembre. Le conseil accepte ces conditions à l'unanimité.

## Retour à la semaine de 4 jours pour les écoles en 2018/2019

Il est demandé au conseil de se prononcer à ce sujet. Après vote, le conseil accepte le retour à la semaine de 4 jours avec 5 voix pour et 2 contre.

## Location logement école

Après quelques rénovations, l'appartement de l'école est reloué. Mr le maire propose de fixer le loyer à 370€ et la caution à 370€. Le conseil accepte à l'unanimité.

## DEVIS

Devis pour remplacer les menuiseries de l'école (4 fenêtres).

Devis de Mr Landat 3336€ HT, 4003€ TTC. Devis de Mr Calès 4752€ TTC.

Après la demande de devis, Mr le maire a été informé qu'il était possible d'obtenir de la part du SDE des subventions pouvant aller jusqu'à 77% mais que certains critères sont imposés.

Les devis vont être présentés au SDE24 qui nous informerons si les devis présentés sont conformes.

Devis maintenance « Les Murmures ».

Monsieur Gorlier Alain propose pour l'entreprise KELLOOK un devis de 2485.5€ HT et 2982.6€ TTC. Le devis comprend le montage en début de saison (1500€), le démontage fin de saison (500€), le remplacement de filtres (199.5 et 266€), et des frais de port (20€).

Le conseil accepte à l'unanimité.

Devis goudronnage.

Au cimetière : goudronnage des allées perpendiculaires à l'allée centrale.

Devis COLAS (14132.80€ HT / 16959€ TTC) et ETR (8442.5€ HT / 10131€ TTC).

Chemins Ruraux à Foncroze (chemin allant chez Mr Vergnolle JL et chemin allant chez Mr Larbaudie.

Devis COLAS (12025€ HT / 14430€ TTC) et ETR (10230€ HT / 12276€ TTC).

Dans les deux cas, c'est l'entreprise ETR qui est retenue à l'unanimité.

Ecluses dans le bourg.

La communauté des communes a établi un devis à 1500€ pour la mise en place d'écluses dans le bourg pour essayer de faire baisser la vitesse. Le devis comprend des jardinières, des traçages au sol et des panneaux de signalisation. Le conseil accepte à l'unanimité.

Devis pour la mise en place de surpresseurs sur l'alimentation en eau de quatre habitations

EURL Heyberger Frantz 2895€ HT / 3474€ TTC (pour les 4)

Brassac Yves 3508€ HT (pour les 4)

Entreprise Bardet :

Maison Vandromme 2961.8€ HT / 3257.98€ TTC

Maison Dencausse 2510€ HT / 2761€ TTC

Maison Landat 2496€ HT / 2746€ TTC

Maison Voyneau 3257€ HT / 3583€ TTC

Etant donné les différences de prix au niveau des devis, un supplément d'informations va être demandé aux entreprises.

Renforcement du réseau AEP à Foncroze.

En prévision de l'installation d'un surpresseur à l'ancien château d'eau, enfouissement sur 160 m d'un tuyau de diamètre 63.

Devis de la SARL BAPTP 1792€ HT / 2150.40€ TTC

Le conseil accepte à l'unanimité.

Mr le maire énonce le montant des subventions de la commune aux différentes associations

## TABLEAU

Le conseil accepte à l'unanimité.

## Questions diverses

Mr le maire indique :

qu'une personne proposant du cinéma en plein air a pris rendez-vous Mardi 13 Mars à 10h30.  
A voir.

qu'une réunion est prévue avec le percepteur pour la préparation du budget le 26 Mars.

qu'il a fait une demande auprès de la préfecture pour une battue aux pigeons.

qu'une cérémonie au monument aux morts aura lieu le 19 mars à 14 heures pour commémorer la fin de la guerre d'Algérie.

que l'association « les amis de Saint Avit » change de président et quelle envisage d'organiser plusieurs évènements dans l'année (Village fleuri le 5 mai, fête artisanale les 22 et 23 septembre, exposition de vieilles voitures le 12 août en alternance avec la fête des battages).

qu'une réunion est prévue le 16 mars à 18h30 à Cadouin pour l'organisation des festivités pour les 20 ans de l'inscription de notre église au patrimoine mondial de l'UNESCO.

que le SDE 24 organise une réunion le 21 mars à Pontours.

Enfin Mr le maire rappelle les projets 2018 :

Ecluses dans le bourg

Réfection des toitures des logements de l'école

Maîtrise d'œuvre attribuée au cabinet Dodeman pour les travaux de la maison Gonthier

Remplacement des menuiseries à l'école

Travaux de voirie (goudronnage)

Travaux au cimetière (goudronnage)

Installation de portes coupe-feu à la Halte Jacquaire

Installation d'un plafond coupe-feu à la chaufferie

Aménagement d'un coin cuisine et modification du bureau de poste à la mairie

Maintenance «Murmures »

Dépliants, affiches etc....

Remplacement de l'ordinateur de la mairie

Travaux sur le réseau AEP (surpresseurs individuels, renforcement Foncroze)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

